

BPJEPS activités équestres

Public

Cavalier confirmé ayant le goût de la communication et du contact humain, ayant envie de faire partager la passion de l'équitation et du cheval.

Salarié (CPF de transition, compte personnel d'activité, plan de formation...) ou demandeur d'emploi ayant un financement pour la formation.

Prérequis

- Avoir 18 ans révolus à la date de validation d'examen.
- Être titulaire du PSC 1 (Prévention et secours civique de niveau 1) ou SST
- Avoir validé les EPEF (Tests d'Exigences Pratique et certificat médical) auprès de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

Modalités et délais d'accès

Avoir un projet professionnel cohérent

Avoir un financement pour la formation

Avoir une entreprise de stage pour la durée de formation

Entretien individuel et test de positionnement. Décision dans les 20 jours suivant le premier contact et après validation des prérequis.

Objectifs professionnels

Le titulaire du BPJEPS aura une carte professionnelle lui permettant d'enseigner à tous cavaliers. Dans ce contexte, il aura l'opportunité de :

- Encadrer et animer des activités de loisirs, initiation et compétition
- Accueillir du public
- Gérer et animer une structure équestre
- Valoriser et gérer une cavalerie

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation est basée sur :

- L'alternance en entreprise
- La conduite de projet
- Des échanges avec les professionnels
- Des travaux de groupe
- L'élaboration d'un projet professionnel
- L'amélioration des techniques équestres et pédagogiques
- L'approfondissement des connaissances théoriques

Programme

Le stagiaire doit valider différentes Unités Capitalisables (UC) pour obtenir son diplôme :

- UC 1 et 2 : Communes à tous les BP JEPS
 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
 - Préparer et évaluer un projet d'animation
 - Participer au fonctionnement de la structure et à son activité
- UC 3 : Compétences techniques et pédagogiques
 - Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres
- UC 4 : UC D'adaptation (modules au choix)

- Initiation poney / cheval : pour développer une réelle expertise dans l'accompagnement des différents publics dans leurs premières années de pratique
- Approfondissement technique : centrée sur la compétition ou le perfectionnement technique

Nombre de participants

De 10 à 15 personnes par session

Dates et durée de la formation

Du 28 septembre 2019 au 28 juin 2020

Soit 650 heures en centre de formation et 555 heures en stage en entreprise.

Tarifs de la formation

14,75 € de l'heure

Etude de prise en charge possible à voir avec le centre

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables au cours du cycle de formation. L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme. Les modalités d'évaluation sont définies lors de l'habilitation de la formation délivrée par la Jeunesse et sport.

Validation / Sanction

Pour chaque UC, le candidat est autorisé à se présenter à la première certification, puis en cas d'échec il peut se présenter à un rattrapage.

Il existe des équivalences pour tout ou partie de certaines UC. Voir les textes réglementaires.

Suite de parcours et/ou débouchés

Le titulaire du BPJEPS est moniteur d'équitation indépendant ou salarié, il peut éventuellement poursuivre vers un DE JEPS

Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap, et après accord de la Jeunesse et Sport

Contact(s)

Responsable de formation : Sarah Cuvelier – s.cuvelier@institutdegenech.fr

Assistante : gfsecretariat@institutdegenech.fr

Indicateurs de la dernière période d'activité :

Nouveauté
2020



Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne
avec le Fonds social
européen (FSE)

